

### Métiers de l'entretien des textiles option B : pressing

1ère session 2023

Le titulaire de ce CAP traite les textiles ou d'autres matériaux (cuirs et peaux...). Il maîtrise les techniques professionnelles (détachage, brossage, nettoyage à sec et au mouillé, petits travaux de couture, amidonnage) et l'utilisation des matériels et produits nécessaires au nettoyage et à la remise en forme des articles qui lui sont confiés.

Il accueille et conseille les clients. Il trie les vêtements suivant le traitement à leur appliquer, repère les taches, évalue l'usure et décide des procédés et des produits à utiliser, en respectant les contraintes réglementaires en matière d'environnement et de santé-sécurité au travail. Après programmation des machines de nettoyage, il contrôle le déroulement des opérations. Il assure les finitions (repassage mécanique sur presse ou manuel selon le service demandé). Il contrôle le résultat obtenu. Enfin, il entretient les postes de travail et repère les dysfonctionnements.

Le titulaire du CAP métier du pressing est un(e) ouvrier(e) qualifié(e) capable d'occuper, sous le contrôle d'un responsable, tous les postes de travail relatifs :

- à la relation à la clientèle en participant à l'accueil et à la réception des articles, à l'encaissement et à la fidélisation de la clientèle ;
- aux opérations de réception des articles, de conditionnement et de livraison ;
- au diagnostic, au tri, au pré-traitement, au repassage, aux contrôles de qualité ;
- à la conduite des machines spécifiques pour le nettoyage à sec ou au mouillé, le séchage et la remise en état des articles ;
- à la réalisation d'opérations commerciales du magasin.

Il sait déterminer et mettre en œuvre les techniques adaptées aux matériaux et aux articles pour leur nettoyage et leur remise en forme.

L'agent en charge de l'exécution des opérations doit avoir la connaissance des vêtements, des matières textiles et des matériaux (cuirs et peaux), des produits et des matériels à utiliser. Il doit être capable de mettre en œuvre les techniques de détachage, de nettoyage et de repassage. Il effectue le tri et décide des procédés à appliquer en respectant les règles d'hygiène, de prévention et de protection de l'environnement.

#### ↳ Débouchés

Les activités professionnelles peuvent s'exercer dans les secteurs :

- des entreprises du pressing, artisanales ou membres d'une chaîne ;
- des entreprises relevant de la blanchisserie industrielle
- les blanchisseries privées ;
- les blanchisseries publiques hospitalières et territoriales (EHPAD, armées) ;
- les loueurs de linge ;
- les ateliers de blanchisserie d'ESAT & EA ;
- des indépendants, des entreprises de services d'aide à la personne, des structures d'hébergement et de l'hôtellerie.

#### ↳ Accès à la formation

Après une classe de 3ème

#### ↳ Programme

Grille horaire (a)	1 <sup>ère</sup> année	2 <sup>ème</sup> année
Enseignement professionnel	333h30	312h
Enseignements professionnels et français en co-intervention (b)	43h30	39h
Enseignements professionnels et mathématiques en co-intervention (b)	43h30	39h
Réalisation d'un chef d'œuvre(c)	87h	78h
Prévention Santé Environnement	43h30	26h
Français, Histoire-Géographie	43h30	39h
Enseignement moral et civique	14h30	13h
Mathématiques – Physique-Chimie	43h30	39h
Langue vivante	43h30	39h
Arts appliqués et culture artistique	29	26h
Education physique et sportive	72h30	65h

Consolidation, accompagnement  
personnalisé et accompagnement au choix d'orientation 101h30 91h

Période de formation en milieu professionnel (semaines)	6 à 7	6 à 7
---	-------	-------

- (a) Volume horaire identique quelle que soit la spécialité
- (b) Dotation horaire professeur égale au double du volume horaire élève
- (c) Horaire donnant droit au dédoublement de la dotation horaire professeur sans condition de seuil

### Enseignements professionnels

**Connaître les caractéristiques des vêtements et des articles à entretenir** : composition des étoffes, principes de fabrication d'un vêtement, identification des fibres textiles ;

**Déterminer et mettre en œuvre les procédés de nettoyage** : procédés physiques, chimiques, connaissance des produits de détachage ;

**Appliquer les procédures dans le respect de la santé-sécurité et de la protection de l'environnement** : manipulation et stockage des produits

**Utilisation des matériels** : programmation et maintenance des machines de nettoyage

**Hygiène-sécurité**

**Relation à la clientèle** : tenue de caisse, accueil, réception des articles

### Stages

La période de formation en milieu professionnel est de 14 semaines réparties sur les deux ans. Une semaine obligatoire est organisée par l'établissement de formation dont l'objectif est d'assurer la préparation de l'attestation de Sauveteur Secouriste du Travail (SST) et de Prévention des Risques liés à l'Activité Physique (PRAP). Ce stage permet d'appréhender la réalité de l'entreprise.

La formation en milieu professionnel doit permettre à l'élève d'acquérir et de mettre en œuvre des compétences en termes de savoir-faire et de savoir-être. Les activités confiées doivent être en adéquation avec celles qui sont définies dans le référentiel des activités professionnelles. Au cours de la deuxième année de formation, la période de formation en milieu professionnel fournit le cadre et les supports des évaluations prévues en entreprise dans le cadre du contrôle en cours de formation. Pendant la période de formation en milieu professionnel, le candidat a obligatoirement la qualité d'élève stagiaire, et non de salarié. L'élève reste sous la responsabilité pédagogique de l'équipe des professeurs chargés de la section. Ces derniers effectuent des visites au sein de l'entreprise afin d'y rencontrer le responsable de la formation et ainsi, d'assurer un suivi efficace de l'élève.

### Examen

**Unités professionnelles :**

- Relation et livraisons des articles coeff. 3 ;
- Traitement des articles, coeff. 8

**Unités d'enseignement général :**

- Français, histoire-géographie – éducation civique coeff. 3
- Mathématiques – Sciences physiques et chimiques, coeff. 2
- Education physique et sportive, coeff. 1
- Prévention Santé Environnement, coeff. 1
- Langue vivante, coeff. 1

**Epreuves facultatives :**

- Langue vivante
- Epreuve d'arts appliqués et artistiques

### Poursuites d'études

La majorité des titulaires de CAP s'engagent dans la vie active. Pour se spécialiser davantage, ils peuvent aller en formation complémentaire (MC, FCIL) ou, tout en travaillant, obtenir une qualification professionnelle supérieure en préparant un BP ou un BM. Dans certains cas, ils peuvent aussi préparer un BACPRO en lycée professionnel ou en contrat d'apprentissage ou de professionnalisation.

**Principales poursuites d'études**

- Bac Pro métiers de l'entretien des textiles option B Pressing
- BP Maintenance des articles textiles option pressing

Pour connaître les poursuites d'études envisageables consultez les guides régionaux.

### Où se former en Occitanie

**Haute-Garonne (31)**

Toulouse - Lycée professionnel Gabriel Péri (Public) /

I formation initiale

A formation en apprentissage

 Internat/ Hébergement possible

### En savoir plus

Retrouvez sur <https://documentation.onisep.fr/>

Les publications disponibles (collections Diplômes, Dossiers, Parcours, Zoom sur les métiers, Pourquoi pas moi ?, Handi +)

**Vous les trouverez au CDI de votre établissement ou au centre d'information et d'orientation (CIO).**

**N'hésitez pas à rencontrer un psychologue de l'Education Nationale (PSY-EN).**

## Les centres d'information et d'orientation dans l'académie de Toulouse

CIO Albi

Tél. 05 67 76 57 74 - [cio.albi@ac-toulouse.fr](mailto:cio.albi@ac-toulouse.fr)

CIO Auch

05 62 05 65 20 - [cio.auch@ac-toulouse.fr](mailto:cio.auch@ac-toulouse.fr)

CIO Cahors

Tél. 05.65.30.19.05 - [cio.figeac@ac-toulouse.fr](mailto:cio.figeac@ac-toulouse.fr)

CIO Castelsarrasin

05 36 25 74 99 - [cio.castelsarrasin@ac-toulouse.fr](mailto:cio.castelsarrasin@ac-toulouse.fr)

CIO Castres

Tél. 05 67 76 57 90 - [cio.castres@ac-toulouse.fr](mailto:cio.castres@ac-toulouse.fr)

CIO Condom

05 67 76 51 82 - [cio.condom@ac-toulouse.fr](mailto:cio.condom@ac-toulouse.fr)

CIO Decazeville

05 65 43 17 88 - [cio.decazeville@ac-toulouse.fr](mailto:cio.decazeville@ac-toulouse.fr)

CIO Figeac

05 67 76 55 66 - [cio.figeac@ac-toulouse.fr](mailto:cio.figeac@ac-toulouse.fr)

CIO Foix

05 67 76 52 94 - [cio.foix@ac-toulouse.fr](mailto:cio.foix@ac-toulouse.fr)

CIO Lourdes

05 67 76 56 43 - [cio.lourdes@ac-toulouse.fr](mailto:cio.lourdes@ac-toulouse.fr)

CIO Millau

05 65 60 98 20 - [cio.millau@ac-toulouse.fr](mailto:cio.millau@ac-toulouse.fr)

CIO Montauban

05 63 66 12 66 - [cio.montauban@ac-toulouse.fr](mailto:cio.montauban@ac-toulouse.fr)

CIO Muret

05 67 52 40 72 - [cio.muret@ac-toulouse.fr](mailto:cio.muret@ac-toulouse.fr)

CIO Pamiers

05 67 76 53 02 - [cio.foix@ac-toulouse.fr](mailto:cio.foix@ac-toulouse.fr)

CIO Rodez

05 67 76 54 46 - [cio.rodez@ac-toulouse.fr](mailto:cio.rodez@ac-toulouse.fr)

CIO Saint-Gaudens

05 67 52 41 41 - [cio.stgaudens@ac-toulouse.fr](mailto:cio.stgaudens@ac-toulouse.fr)

CIO Tarbes

05 67 76 56 33 - [cio.tarbes@ac-toulouse.fr](mailto:cio.tarbes@ac-toulouse.fr)

CIO Toulouse Centre

05.67.76.51.84 - [cio.tlsecentre@ac-toulouse.fr](mailto:cio.tlsecentre@ac-toulouse.fr)

CIO Toulouse Mirail

05.67.52.41.63 - [cio.tlsemirail@ac-toulouse.fr](mailto:cio.tlsemirail@ac-toulouse.fr)

CIO Toulouse Nord

05 67 52 41 80 - [cio.tlsenord@ac-toulouse.fr](mailto:cio.tlsenord@ac-toulouse.fr)

CIO Toulouse Rangueil

05 67 52 41 55 - [cio.tlserangueil@ac-toulouse.fr](mailto:cio.tlserangueil@ac-toulouse.fr)